

Ordre de renvoi

Extrait des Procès-verbaux du Sénat, 1987

-L'honorable sénateur Kelly propose, appuyé par l'honorable sénateur Kenny,

Qu'un comité spécial du Sénat soit institué pour examiner les recommandations formulées dans le rapport du Comité spécial du Sénat sur le terrorisme et la sécurité publique, intitulé «Terrorisme», déposé au Sénat le 10 août 1987.

Que, nonobstant l'article 66 (1)(b) du Règlement, le comité spécial soit formé des honorables sénateurs Bos, Corbin, Fairbairn, Flynn, Hayes, Kelly, Kenny, MacDonald (Elkton), MacKintosh (ou Frith) et Murray (ou Doobay) et que trois membres constituent un quorum;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à exiger la production de documents et pièces, à interroger des témoins, à faire rapport selon les besoins, à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages qu'il juge à propos; et

Que le comité dépose son rapport final au Sénat au plus tard le 30 juin 1988.

Après débat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat

Gordon Barnhart